

Vous partagez un quartier ? Partagez un projet !

**INSPIRONS
LE QUARTIER**

AIDES AUX PROJETS
DURABLES CITOYENS

- Développez un projet en faveur de l'environnement
- Bénéficiez d'un accompagnement et d'un soutien financier

Introduisez votre note d'intention dès maintenant et avant le 21/10/18



bruxelles
environnement
.brussels ♡

DES ACTIONS COLLECTIVES PORTÉES PAR LES BRUXELLOIS



Avec l'appel à projet Inspirons le Quartier, Bruxelles Environnement vous soutient dans la mise en place d'initiatives de développement durable dans votre rue, votre quartier ou plus largement à l'échelle de la région. Les projets sont destinés à **réduire l'impact des habitants sur l'environnement**. Ils sont menés entre amis ou entre voisins et visent par exemple à se reconnecter à la nature, à réduire la production de déchets ou encore à favoriser une alimentation plus durable. C'est aussi l'occasion de **(re)créer du lien social et de la solidarité**, tout en améliorant la **qualité de vie**.

Depuis son lancement en 2016, l'appel à projet a démontré que **les Bruxellois ne manquent pas d'idées pour faire vivre leur région** : près de 120 projets ont déjà bénéficié d'un soutien de Bruxelles Environnement. De belles sources d'inspiration pour cette nouvelle édition !

CINQ TYPES DE PROJETS PEUVENT ÊTRE PROPOSÉS :



- Un projet « **Good Food** », pour promouvoir l'alimentation durable, que ce soit par la production collective (potager, verger, poulailler) ou par le développement d'une offre alimentaire durable plus accessible (ateliers culinaires, espace de rencontre des producteurs locaux ...).
Infos : www.goodfood.brussels



- Un projet « **Zéro Déchet** », pour développer des alternatives à l'achat de biens neufs (système d'échange local, give-box ...), favoriser le ré-emploi et éviter la production de déchets.
Infos : www.zerodechet.environnement.brussels



- L'aménagement d'un **compost collectif**, favorisant la gestion des déchets organiques en toute convivialité. **Infos : www.wormsasbl.org**



- Un projet « **Quartiers Verts** », pour favoriser le développement de la biodiversité en verdurant les façades, le pied des arbres, les coins de trottoir ou en fleurissant les balcons.

Infos : www.quartiersverts.be



- Si vous souhaitez développer plusieurs types d'initiatives durables à l'échelle de tout un quartier, le projet peut être introduit sous le volet « **Quartiers Durables Citoyens** ». Un accompagnement vous permettra de faire un état des lieux et de planifier l'ensemble des projets.

Infos : <http://quartiersdurablescitoyens.brussels>

Les objectifs poursuivis par ces différents volets sont repris dans les modalités de l'appel à projets, sur : **www.environnement.brussels/inspirons**

Vos projets sont les maillons indispensables au développement d'une ville plus durable. **En tant que citoyen, vous êtes au premier plan pour instaurer le changement !**

QUI PEUT PROPOSER UN PROJET ?

- L'appel à projet est ouvert à des groupes de citoyens qui souhaitent développer un projet local ou à l'échelle de la région.
- Ces collectifs peuvent être constitués en asbl, mais celles-ci ne seront composées que de bénévoles.
- Les associations professionnelles, les écoles, les communes, les CPAS, les projets à vocation commerciales et les entreprises ne peuvent pas déposer de projet « Inspirons le Quartier » (il existe d'autres appels à projets pour eux). Ils peuvent toutefois être partenaires de projets portés par les citoyens.

VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION DE QUARTIER ? VOUS ANIMEZ DES PROJETS LOCAUX ?

- ▶ Aidez-nous à relayer l'information sur cet appel à projets auprès des collectifs de citoyen.
- ▶ Participez à la séance d'information du 27 juin 2018.
- ▶ Développer un partenariat avec un collectif pour le soutenir dans sa démarche.

INSPIREZ VOTRE QUARTIER !



VOUS AVEZ UNE IDÉE DE PROJET ?

- ▶ Constituez un **groupe pilote** pour développer un projet collectif :
 - Minimum 5 personnes issues de ménages différents.
 - Le groupe assure la coordination du projet et la gestion du budget.
 - Il veille au fonctionnement participatif avec l'ensemble des citoyens qui souhaitent contribuer au développement du projet.
- ▶ Participez aux **séances d'information**, le 27 juin ou le 17 septembre, pour réfléchir et échanger sur les objectifs de votre projet.
- ▶ Rentrez une **note d'intention** décrivant brièvement votre projet, en ligne ou via le formulaire téléchargeable sur www.environnement.brussels/inspirons. Vous recevrez alors un **accompagnement-**

ment pour vous aider à monter votre projet et remettre votre dossier. Ne traînez pas, vous avez **jusqu'au 21 octobre 2018**. Au-delà, vous ne pourrez plus être accompagnés.

- ▶ Les dossiers de candidature à l'appel à projet devront être introduits **avant le 25 novembre 2018** à minuit.

Le projet doit être développé en Région de Bruxelles-Capitale. La priorité sera donnée aux porteurs de projet qui n'ont pas encore bénéficié de soutien dans le cadre de cet appel à projet.



LE SOUTIEN DE BRUXELLES ENVIRONNEMENT

Une fois le projet sélectionné, vous pouvez disposer de divers types de soutiens pour le développer :

- ▶ **Accompagnement par des professionnels :**
 - conseils méthodologiques pour faciliter la gestion collective du projet ;
 - accompagnement technique lié à la thématique du projet ;
 - expertises spécifiques selon les besoins.
- ▶ **Soutien financier :** octroyé selon le type de projet avec des montants maximums de :
 - 15 000 € pour les projets de Quartier Durable Citoyen ;
 - 3 000 € pour les autres types de projets.
- ▶ **Formations** techniques ou méthodologiques, selon les besoins du groupe.

- ▶ Opportunités de **mise en réseau** : des ateliers d'échanges entre porteurs de projet et visites de terrain.

- ▶ Mise à disposition d'**outils méthodologiques** et de fiches techniques pour faciliter le développement du projet.



CALENDRIER



- **27/06/2018 et 17/09/2018**
Séance d'info : accès gratuit – inscription souhaitée via citizensprojects@environnement.brussels
- **Jusqu'au 21/10/2018 à minuit**
Introduction des demandes d'accompagnement via le site repris ci-dessous.
- **Jusqu'au 25/11/2018 à minuit**
Introduction des dossiers de candidature par courrier normal ou par mail.
- **06/12/2018**
Jury de sélection.

Les financements seront attribués au plus tard fin février 2019

Plus d'infos : www.environnement.brussels/inspirons

INFO



bruxelles
environnement
.brussels

HELPDESK : CITIZENSPROJECTS@ENVIRONNEMENT.BRUSSELS
0800/85 286 - LUN-VEN : 9H30 À 12H30 + LUNDI : 17H-20H

Rédaction et relecture : Magali Ronsmans, Corentin Tassignon, Delphine Biquet.

Layout : Jean-Christophe Piette

Dépôt légal : D/5762/2018/14

Editeurs responsables : Frédéric Fontaine & Barbara Dewulf, Avenue du Port 86C / 3000, 1000 Bruxelles

Imprimé avec de l'encre végétale sur papier recyclé

Crédit photographique (©) : p. 1 et 6 : Y. Fonck, p. 2-4-5 : Y. Coomans de Brachène, p. 3-5 : A. Ghys

© Bruxelles Environnement – Mai 2018

INSPIRONS
LE QUARTIER
AIDES AUX PROJETS
DURABLES CITOYENS